

BULLETIN MUNICIPAL N° 17

Novembre 2013



MURAT-LE-QUAIRE

Le mot du Maire

La saison estivale a pris fin sur un bilan mitigé. La météo cet été fut particulièrement clémente après un printemps désastreux. La fréquentation touristique sur notre commune s'est maintenue – camping, meublés – mais la crise est toujours là.

La façon de consommer a quelque peu changé ; les vacanciers limitent leurs dépenses à l'essentiel et les séjours sont de plus en plus courts.

Je tiens à remercier l'équipe de « Murat en Fête » et toutes les associations qui ont participé à l'organisation des festivités tout au long de l'été.

Toutes ces manifestations ont rencontré un vif succès, bien mérité. Mais tous ces bénévoles ne s'arrêtent pas là, ils nous ont concocté plein de surprises pour les mois à venir.

Je voudrais également remercier les employés communaux qui ont œuvré pour que notre commune soit accueillante et grâce à eux, nous avons obtenu une deuxième fleur au concours des villages fleuris.

D'importants travaux ont été réalisés au Pessy : voirie refaite à neuf par l'entreprise Coudert, suppression des lignes aériennes, électricité, téléphone... Les employés communaux ont restauré les canalisations d'assainissement, d'eaux pluviales et repris certains branchements d'eau potable. Ce qui nous a permis de faire d'importantes économies.



ENVIRONNEMENT

Un jardin au naturel se prépare dès l'automne !

(FREDON AUVERGNE)

C'est la fin de l'été et il est déjà temps de préparer la saison prochaine au jardin. Parce que les pesticides présentent des risques pour la santé et l'environnement, pourquoi ne pas se tourner vers des méthodes d'entretien ou de culture plus naturelles ? Ces nouvelles pratiques s'anticipent... dès l'automne.

L'automne, le temps des plantations

Arbres, arbustes et autres plantes vivaces s'installent préférentiellement à l'automne. Les conditions météorologiques favorisent l'installation de ces végétaux, qui profiteront de la période hivernale pour développer leur système racinaire tandis que leurs parties aériennes sont en dormance. Au printemps, c'est un végétal plus fort et moins vulnérable qui pourra se développer. Veiller à installer « la bonne plante au bon endroit » en respectant les exigences de la variété (ensoleillement, type de sol...).

On peut dès la plantation anticiper le désherbage au pied de ces végétaux, en apportant une épaisseur suffisante de paillage (au minimum 10 cm). Cette technique est également intéressante au potager. Ainsi, disposez de la paille au sol dès la plantation des fraisiers et vous n'aurez pas à les désherber pendant toute la saison. Le paillage permet également de limiter les arrosages (en maintenant l'humidité du sol), de protéger le sol des intempéries et températures extrêmes, ce qui favorise la vie du sol. Par ailleurs, les paillis à base de produits végétaux (paille, écorces de pin, copeaux de bois, paillettes de lin, cosses de cacao...) enrichissent le sol et améliorent sa structure en se dégradant naturellement.

Un sol jamais nu...

Le sol est un milieu vivant, support de culture des plantes, mais aussi réserve en éléments nutritifs. Il est indispensable d'en prendre soin et notamment en le couvrant durant l'hiver. La structure et la vie du sol en sont favorisées. En guise de couverture, on peut installer un paillis (par exemple, du broyat de branches) ou semer des plantes appelées « engrais verts » (moutarde, phacélie...). Il s'agit de végétaux qui ne sont pas destinés à être consommés, mais qui, semés après les dernières récoltes, occupent le sol durant les premiers mois d'hiver. Fauchés en début de floraison, laissés sécher puis incorporés au sol, leur dégradation une fois enfouis permet également d'enrichir le sol.

Divers traitements d'hiver

Pour les arbres fruitiers attaqués par des insectes ou maladies, il est essentiel de bien ramasser les feuilles et couper les rameaux malades. Les traitements d'hiver à base d'huile blanche, de chaux ou d'argile à appliquer sur le tronc détruisent par asphyxie un grand nombre de formes hivernantes de ravageurs qui trouvent refuge dans les fentes (cochenilles, pucerons, carpocapses, anthonomes...). Ces traitements assainissent les arbres et limitent les attaques de ces insectes ou champignons la saison suivante

Pensez aussi aux auxiliaires

Les auxiliaires du jardin sont les animaux dont la présence est bénéfique pour le jardin. Ce sont des pollinisateurs, des prédateurs d'insectes ravageurs... Afin de maintenir durant l'hiver dans votre jardin cette faune naturellement présente lors de la saison estivale, vous pouvez installer des abris à leur attention : petits tas de paille ou d'herbes sèches (brins disposés horizontalement), fagots de tiges creuses (forsythia, sureau, framboisier...) que vous pourrez abriter de la pluie avec des tuiles ou un morceau de bâche.

Les auxiliaires apprécient également la présence de plantes qui fleurissent ou fructifient plus tard dans la saison. Le lierre est par exemple une plante qui fournit du pollen aux abeilles tardivement, et qui propose les premiers fruits du printemps aux oiseaux.

Une indispensable planification de la saison prochaine...

Bien penser le plan de son potager est une étape essentielle. La rotation des cultures (changer de place les différentes cultures d'une année à l'autre en alternant les familles sur une même zone) permet de casser le cycle de certaines maladies ou ravageurs. Il est également intéressant de réfléchir aux plantes installées côte à côte, voire même ensemble. Certaines plantes, cultivées en association, se protègent mutuellement !

Et si vous souhaitez démarrer votre potager au printemps prochain...

Installez dès à présent un paillage végétal épais (ou une bâche noire) sur la surface à désherber. L'absence de lumière fera dépérir les végétaux présents. Vers la fin de l'hiver, enlever le paillage et commencer à travailler votre sol pour retirer et faire geler les racines des plantes les plus résistantes. Au printemps le sol sera ainsi désherbé, sans avoir eu recours à des herbicides chimiques !

Le jardinage au naturel, ça s'apprend, et ça marche !

De nombreux jardiniers amateurs ont adopté des techniques de jardinage au naturel, pour produire des légumes de qualité, et vivre dans un environnement préservé.

Au niveau national et régional, les professionnels tout comme les amateurs ont pour objectif de réduire leur utilisation de pesticides de moitié, c'est l'objet du plan Ecophyto. Pour aider et informer le grand public, en Auvergne 34 jardineries volontaires* ont signé la charte « Jardiner en préservant sa santé et l'environnement » (coordonnées sur www.phyteauvergne.fr). Elles sont volontaires dans la démarche de réduction des pesticides, et peuvent vous apporter d'autres conseils pour un jardinage au naturel.

Nous vous rappelons que votre commune a signé la Charte d'entretien des espaces publics et que les employés communaux pratiquent des méthodes douces utilisant un minimum de produits chimiques.

Vous pouvez trouver d'autres sources d'informations sur le site de l'Association des jardiniers de France :

www.jardiner-autrement.fr



LES BREVES

Pourquoi recycler les canettes aluminium ?

Extrait d'un article de « Ciné Télé Obs », supplément programme du Nouvel Observateur à propos de l'aluminium « poison lent »

« Sous forme de boues rouges, ses résidus d'extraction très caustiques polluent de vastes régions de la planète, ravagent les forêts tropicales, exterminent les poissons. »

Les canettes de bière, Coca, Perrier, Orangina etc. sont recyclables et évitent donc l'extraction de nouveaux minerais et tous les effets pervers qui en découlent.

Mais pour recycler il faut TRIER, geste simple qui ne demande aucun effort particulier sinon la volonté de celui qui l'effectue.

Visite de l'Assemblée Nationale et du Sénat

Les 8 et 9 octobre, une trentaine de personnes pour la majorité élus et personnels communaux des communes d'Egliseneuve d'Entraigues, Espinchal et Murat-Le-Quaire, ont bénéficié d'une visite des deux piliers du pouvoir législatif de notre république : L'assemblée Nationale et le Sénat.

Deux journées très enrichissantes pour tous les participants qui garderont notamment en mémoire l'accueil qui leur a été réservé par Alain NERI dans le cadre majestueux du Sénat.

Il paraît même que certains de vos élus se sont assis dans les fauteuils des ministres.

Concours des Villages fleuris

Le Comité Régional de Développement Touristique d'Auvergne organise le 26 Novembre 2013 à Brassac les Mines une remise de diplôme aux villes et villages retenues au palmarès 2013.

A cette occasion, Monsieur le Maire, accompagné de Michel RIDEL, grand ordonnateur du fleurissement de Murat, **recevra la 2^{ème} fleur** qui couronne les efforts de notre commune dans ce domaine.

Aucune raison de s'arrêter en si bon chemin. D'ores et déjà, nous sommes en lice pour la conquête de la 3^{ème} fleur.



Aire de Camping-Cars

Vous trouverez ci-dessous l'évolution (en euros) de l'aire de camping-cars sur les deux dernières saisons :

	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Septembre	Octobre
2012	133	455	35	994	4372	307	272
2013	241	486	604	2743	4415	1059	383

La montée en charge s'est faite lentement mais le régime de croisière semble atteint.

Les recettes pour le budget annexe du camping ne sont pas négligeables mais ce qui l'est encore moins ce sont les retombées positives pour les acteurs économiques locaux : La Cabanne et le Relais de la Toinette, le Musée, la Chèvrerie des Monts Dore, le GAEC des Estives et le Cellier Muratois.

Même si nous sommes encore confrontés à quelques incidents techniques qui mettent notre Maire sous pression, les camping-caristes repartent généralement ravis de Murat-le-Quaire. Le bouche à oreille, très pratiqué dans ce milieu, nous est donc favorable et devrait conforter nos résultats futurs.

L'entreprise URBA-FLUX, fournisseur du dispositif technique, nous ayant affirmé que son matériel était étudié pour résister aux hivers dans les Alpes, nous avons décidé de tenter l'aventure de l'ouverture à l'année.

Concours de pêche



Le dimanche 7 juillet, sous un soleil flamboyant s'est déroulé au plan d'eau de Murat-Le-Quaire le traditionnel concours de pêche de la Société de Pêche de La Bourboule.

50 concurrents de tous âges et de tous sexes se sont affrontés dans la joie et la bonne humeur en deux

manches de 2 heures.

Vainqueur masculin : Sylvain MOULIN avec 12 truites

Vainqueur féminine : Isabelle ANDRAUD avec 6 prises

Beau succès pour cette sympathique association.

Soirée du 20 juillet – Feu d’artifice

Dans le cadre des festivités de la 1^{ère} Montée Historique de La Banne d’Ordanche, Murat en Fête avait préparé un barbecue géant avec bal en plein air et feu d’artifice.

Près de 300 repas ont été servis, un orchestre a joué des airs entraînants qui ont stimulé les amateurs de danse avant et après le feu d’artifice qui de l’avis général était superbe.



Le beau temps étant de la partie, ce fut une soirée très conviviale où les petits, les grands, les autochtones et les touristes ont trouvé plaisir.

Bravo encore aux membres de Murat en Fête dont certains étaient encore en activité à 3 heures du matin pour laisser les lieux de la manifestation propres.

PLU

Deux réunions ont eu lieu les 14 septembre et 10 octobre entre le comité de pilotage formé d’élus de votre commune, de représentants des administrations concernées et de la société Agedi, chargée de l’élaboration du document.

Les zonages sont terminés. Les prochaines étapes consisteront en l’élaboration du règlement intérieur de chaque zone avant l’ouverture de l’enquête d’utilité publique, les avis des différentes administrations concernées et l’adoption définitive fin 2014.

Une exposition aura lieu à partir de mi-décembre, salle Dubois-Depailler au rez-de-chaussée de la mairie, vous pourrez consulter le plan du zonage et aurez accès à diverses informations (renseignements en mairie).

Centenaire de la 1^{ère} guerre mondiale 1914 - 2014

La première guerre mondiale a laissé dans son sillage nombre d’archives privées qui sont conservées encore pour la plupart dans les familles. Celles-ci détiennent des correspondances, journaux intimes, photographies, négatifs, dessins, peintures, cartes postales, affiches... Chaque famille détenant ce genre de document peut participer à la grande collecte qui permettra l’alimentation de la base de données européenne.

Vous pouvez vous renseigner en Mairie pour connaître les points de collecte et la marche à suivre ou aller sur le site internet : centenaire.org/fr/la-grande-collecte

Les points de collecte pour le Puy-de-Dôme sont :

<http://bibliothequesclermontcommunaute.net/>

<http://archivesdepartementales.puydedome.fr/>



**Vous êtes victime ou témoin
d'un cambriolage :**

APPELEZ LE 17 OU LE 112

**Votre appel peut être déterminant
pour interpellier les cambrioleurs**



**Contre les cambriolages,
ayez les bons réflexes !**

Protégez votre domicile

- Protégez votre domicile par un système de fermeture fiable.
- Soyez attentif à vos clés.
- Soyez vigilants sur les accès de votre domicile.
- Avant de laisser quelqu'un pénétrer dans votre domicile, assurez-vous de son identité.

Vous êtes un professionnel (commerçant, chef d'entreprise...), vous pouvez contacter votre référent sûreté pour réaliser une consultation de sûreté de vos locaux (renseignez-vous auprès de votre commissariat de police ou de votre brigade de gendarmerie).

En cas d'absence

- Ne donnez pas d'informations sur vos dates d'absences.
- Donnez l'impression que votre domicile est habité.
- Faites suivre votre courrier, faites un transfert de votre ligne téléphonique.
- Signalez votre absence au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie dans le cadre de l'opération « Tranquillité vacances ». Des patrouilles pour surveiller votre domicile seront organisées.
- Signalez au commissariat ou à la brigade tout fait suspect.

Si vous êtes victime d'un cambriolage

- Si vous êtes présent pendant le cambriolage, ne prenez pas de risque.
- Prévenez immédiatement, en composant le 17, le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie.
- Protégez les traces et les indices afin de préserver les pistes d'enquêtes.
- Déposez plainte (munissez-vous d'une carte d'identité). Vous pouvez pré-déposer plainte en ligne : www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr
- Faites opposition auprès de votre banque, déclarez le vol à votre assureur.

Les policiers et les gendarmes sont à votre service, demandez-leur conseil, signalez tout fait suspect.

Pour en savoir plus :
www.interieur.gouv.fr

TRAVAUX

LE PESSY

Courant Octobre, le village du Pessy a fait peau neuve.

Malgré quelques difficultés pour circuler et se garer durant la période des travaux, les riverains sont ravis et peuvent également bénéficier des nouvelles places de parking qui ont été créées.

Les deux bacs en mauvais état situés en contrebas du mur de la route des Planches ont été enlevés et remplacés par un nouveau.



Avant



Après



Personnel Communal

Durant toute la période estivale les employés communaux s'occupent non seulement des massifs et des jardinières (plantations, arrosage...) mais aussi de la propreté de la commune, des travaux sur les réseaux d'eau, des travaux en régie, etc. et principalement du montage et démontage des barnums et installations diverses (tables, chaises, podium...) afin que nos associations puissent réaliser au mieux les diverses manifestations qui animent notre beau village.

VIE ASSOCIATIVE

Première montée historique de La Banne d'Ordanche

Le samedi 20 et dimanche 21 juillet, par un temps magnifique, s'est déroulée la 1^{ère} Montée Historique de La Banne d'Ordanche. Organisée en partenariat entre Murat en Fête et l'Amicale Sportive Historiques Corrèze Cantal (ASHCC), cette première a été un grand succès.

Les amateurs de belles voitures se sont régales : une quarantaine de véhicules le samedi, le double le dimanche.



Si l'on doit à nouveau souligner l'extraordinaire bonne volonté des Muratois qui ont répondu à l'appel de Murat en Fête pour assurer la présence d'une cinquantaine de bénévoles, nous serons beaucoup plus critiques envers l'ASHCC dont certains membres ont fait preuve d'une

suffisance insupportable et d'un mépris total envers les bénévoles et n'ont eu aucun respect pour les contraintes environnementales notamment en matière de tri des déchets.



VIET VO DAO

Le VIET VO DAO comporte tous les aspects classiques de l'art martial traditionnel : techniques de défense et d'attaque, pieds, poings, blocages ; mais aussi la pratique des armes traditionnelles : bâton, épée, sabre, hallebarde, lance, fléau etc...

En complément à la pratique externe, viennent se greffer l'étude de la respiration, la partie santé énergétique ainsi que la pratique du TAI CHI dynamique.

La pratique du VIET VO DAO vise à acquérir la maîtrise de soi et la volonté de réalisation.

Chaque saison est ponctuée de stages nationaux réunissant les pratiquants de tous les clubs de l'école, favorisant les échanges et relations humaines.

Le VIET VO DAO est accessible à tous et à toutes dès l'âge de 12 ans.

Pour tous renseignements n'hésitez pas à contacter M. SURREL Sébastien au : 06.88.27.29.10 ou à lui envoyer un mail à : sebthanhlong@hotmail.fr

Renseignements également sur le site du club à l'adresse suivante : scmvvd.blogspot.fr

BANNE BOOTS DANCERS

L'Association des « Banne Boots Dancers » est repartie pour une nouvelle année dans la joie et la bonne humeur !

A l'occasion de la journée du **Téléthon, le samedi 7 décembre**, l'Association vous donne rendez-vous au Casino Municipal de La Bourboule.

Il sera proposé une **initiation à la danse country** pour petits et grands vers **14 h**.

D'autres associations animeront aussi cette journée au bénéfice de la myopathie, nous vous espérons nombreux au rendez-vous.



Association "MURAT EN FETE"

Pour terminer 2013 nous accueillerons :

LE PERE NOEL et ses **CHIENS DE TRINEAUX**
le **dimanche 22 Décembre après-midi**.



Premières dates à noter sur vos agendas (et il y en aura d'autres !) :

2 Mars 2014 : Soirée SANCY SNOW JAZZ à la salle des Fêtes

19 Juillet 2014 : BARBECUE, BAL et FEU d'ARTIFICE

19 et 20 Juillet 2014 : MONTEE HISTORIQUE (montée de la Banne par des voitures anciennes)

15 Aout 2014 : MIRACLE de LA FONTAINE et groupes de MUSICIENS CELTIQUES

Nous sommes très heureux d'accueillir Jonathan qui vient d'intégrer notre association.

Anecdote très très croustillante (et histoire vraie !) :

Notre amie Fabienne a dû affronter le serpent de nos Amis Soso et Jean Pierre lors de la préparation de notre vin chaud pour la rando des Sorcières le bénévolat devient dangereux !!!!!!!

Et rendez-vous à tous lors de nos festivités !

L'équipe de Murat En Fête

Toinette a fêté ses 20 ans !

Le 30 juin dernier, l'association Art et Traditions des Monts Dore, qui gère le Scénomusée La Toinette et Julien et les Virées du Sancy, a fêté dignement les 20 ans de Toinette !

A cette occasion, tous les Muratois étaient conviés à lui rendre visite.

Certains ont suivi Etiennette, guide-acteur des Virées du Sancy, au gré des rues et des sentiers du village, à l'écoute de savoureuses anecdotes et de légendes locales. Entre deux éclats de rire, les participants ont même dansé la gigue dans la cour de la Mairie !

Puis le Président, Olivier Chambonnet, a eu à cœur de retracer la vie de Toinette, et d'évoquer toutes les personnes qui ont joué un rôle dans sa conception, sa réalisation, et son bien-être quotidien. Les membres de l'association, les élus et tous les participants ont ensuite levé leur verre à la santé de Toinette, lui souhaitant encore de nombreux anniversaires !



L'été des chasseurs

Trois manifestations ont ponctué l'été de l'Association de Chasse de Murat-Le-Quaire.

Le concours de pétanque a obtenu un franc succès avec la participation de 31 doublettes sous une météo parfaite. La finale a vu la victoire de l'équipe Yoann Huguet - Jean Yves Deboise sur la paire Richard Vedrine - Etienne Chocot.

Le repas au four communal qui a ravi les participants a réuni une cinquantaine de convives autour d'un chamois à la broche et d'un gratin dauphinois.

Le traditionnel ball-trap du mois d'août fut un franc succès au point qu'après avoir tiré 5200 cartouches lors des deux journées, le combat cessa faute de ... plateaux. Notons que la manifestation a attiré de très nombreux curieux et a largement dépassé le cadre des chasseurs.



Les chasseurs tiennent à remercier la municipalité et les employés communaux pour l'aide qui leur a été apportée lors de ces manifestations.

Merci aussi aux participants et à l'été prochain.

Pour la saison 2012-2013, le prélèvement de gros gibier s'élevait à 4 sangliers, 6 chamois, 6 mouflons et 13 chevreuils.

Pour 2013-2014, après comptage, il a été attribué à la société de chasse de Murat-Le-Quaire : 14 chevreuils, 6 mouflons, 4 chamois et 8 sangliers.

Notons enfin que la société de chasse s'est dotée cette année d'une ligne internet, outil devenu indispensable notamment pour la transmission des informations sur le gros gibier à la fédération.

Association "Auvergn'attitude"

2 projets en cours :

* **PARCOURS ORIENTATION** : Nous sommes en train de mettre en place un parcours d'orientation fixe autour du chalet Auvergn'Attitude (ex chalet ski de fond route de La Banne). Une vingtaine de balises seront posées et les participants devront les retrouver à partir d'une carte en cours de conception.



* **PARCOURS TRAIL** : Le trail est un sport en pleine expansion. Cela consiste à effectuer un parcours de plusieurs kilomètres en montagne, en courant ou en marchant de façon soutenue. Des parcours ont été mis en place au Mont Dore et le seront également à la Bourboule ainsi que sur la commune de Murat Le Quaire.

ETAT CIVIL



NAISSANCES

MARTIN Charly

Le 8 Juillet 2013

MANUBY Sarah

Le 18 Juillet 2013

EVESQUE Malo

Le 16 Septembre 2013

GUILLAUME Adrien

Le 20 Octobre 2013

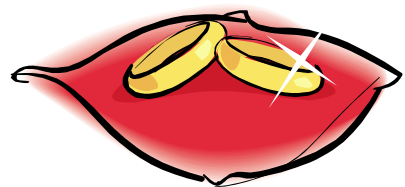
MARIAGE

Mathilde DUDKA

et

Aymeric RAVOUX

Le 31 Août 2013



●*●*●*●*●*

Message important

Les Muratois résidents secondaires, qui ne reçoivent pas le bulletin municipal, peuvent en prendre connaissance sur le site internet de la Communauté de Communes du Sancy à la rubrique Murat-Le-Quaire.

